

HydroSurface Restreinte
 Autorisation OBLIGATOIRE

PISTE(S)

QFU	Surface	Dimensions
03-21	eau	1000x30
Piste préférentielle : 03		

LAT : **N 05 39 43**

LONG : **W 053 46 36**

ALT :

Radio: **126.9**

Carburants
 sur demande

Gestionnaire terrain:
ULM Guyane
 +594 6 94 42 79 18

Survol du bourg de Mana et des habitations environnantes interdit.
 Survol de la réserve naturelle à 1000 ft AGL
 Effectuer un passage pour vérifier qu'il n'y a pas d'obstacles flottants et la hauteur du clapot
 Accostage difficile lors de vent ou courant



Gestionnaire : ULM Guyane

Contact : Marc Dabrigeon
 Tél : +594 6 94 42 79 18
 mail : ulmguyane@gmail.com
 Site : <http://www.ulm-guyane.com/>

[Restauration à proximité, Gîte à proximité](#)

Observations : Conditions générales d'utilisation de l'AD

AD réservé aux ACFT munis de radio
 AD situé en bordure de la Réserve naturelle de l'Amana
 Prendre connaissance du protocole de contact avec l'aéroport.
 Utilisation réservée aux pilotes autorisés par l'exploitant.
 Dangers à la navigation aérienne
 Vents forts dominants NE E, forte turbulence et rabattants à l'est de l'hydro-surface.
 Activée importante : écologie et baptêmes

